

[Enquête compétences du numérique en Pays de la Loire]

#2020

*Résultats spécifiques au territoire de
l'agglomération de la Roche-sur-Yon*



**OBSERVATOIRE
RÉGIONAL**
DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES



[PÉRIMÈTRE RÉGIONAL]

La filière numérique

Les enquêtes menées pour le compte d'ADN Ouest en région Pays de la Loire visent à observer et analyser les principales tendances sur le champ des métiers et compétences de la filière numérique. Le périmètre retenu pour définir cette filière est composé de deux types d'entreprises :

- > Les entreprises de secteurs d'activités liés directement au numérique : les entreprises « prestataires »
- > Les entreprises de tout secteur d'activité intégrant un pôle numérique (DSI, direction digitale, etc.) : les entreprises « utilisatrices »

Entreprises numériques (« prestataires »)

- > Dans le but de se concentrer sur les compétences et savoir-faire spécifiques au numérique, le périmètre retenu se concentre sur les entreprises d'au moins un salarié des secteurs d'activités du cœur de l'activité de la filière numérique : informatique, édition logiciel et télécoms, reprenant ainsi les définitions retenues lors des candidatures au label « Métropole French Tech ».
- > Ce périmètre est également utilisé par les principaux partenaires d'ADN Ouest (AURAN et Carif-Oref)
- > **On peut estimer que 1 300 entreprises ligériennes correspondent à cette définition**
- > 216 entreprises prestataires ligériennes ont été interrogées en ligne et par téléphone fin 2020.

Entreprises non numériques (« utilisatrices »)

- > La numérisation et la digitalisation impactent l'ensemble de l'économie et transforment les métiers historiques.
- > Il paraît donc essentiel d'inclure dans la filière numérique les entreprises ayant intégré la composante digitale dans leur cœur d'activité.
- > **On peut estimer que 11 000 entreprises ligériennes correspondent à cette définition**
- > 97 entreprises utilisatrices ligériennes ont été interrogées en ligne et par téléphone fin 2020

[ÉLÉMENTS DE METHODE]

568 RÉPONSES COLLECTÉES EN EN PAYS DE LA LOIRE ET EN BRETAGNE,

dont 268 en ligne et 300 par téléphone entre le 5 novembre 2020 et le 12 janvier 2021.

Parmi celles-ci, 279 sont exclusivement localisées en Pays de la Loire, 255 sont exclusivement localisées en Bretagne, 34 sont implantées à la fois en Pays de la Loire et Bretagne.

SYSTÈME DE PONDÉRATION DES RÉSULTATS RÉGIONAUX

- > Afin d'assurer la représentativité des résultats, les réponses des prestataires et des utilisateurs ont été pondérées (selon leurs caractéristiques de taille, de secteur et de lieu d'implantation).
- > De même le poids respectif des prestataires et des utilisateurs, selon le nombre d'entreprises, associations, administration, a été pris en compte.
- > Ainsi, tous les résultats ici présentés sont pondérés afin de retrouver une image représentative des prestataires et utilisateurs. Seules les données en volume correspondent à des données brutes, non pondérées, donnant les réponses « directes » des unités répondantes.

Ainsi, **278 réponses concernant exclusivement ou partiellement les Pays de la Loire** ont été prise en compte :

- > 216 prestataires
- > 97 structures utilisatrices

Ces réponses correspondent à **398 zones d'implantation d'équipes numériques** :

- > 291 pour les prestataires
- > 107 pour les structures utilisatrices

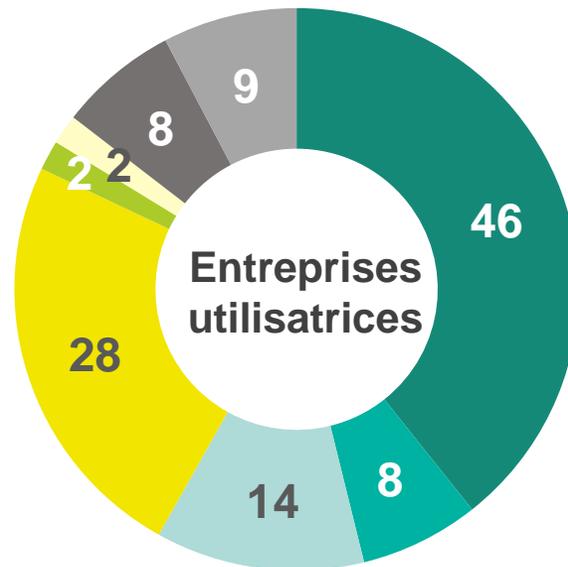
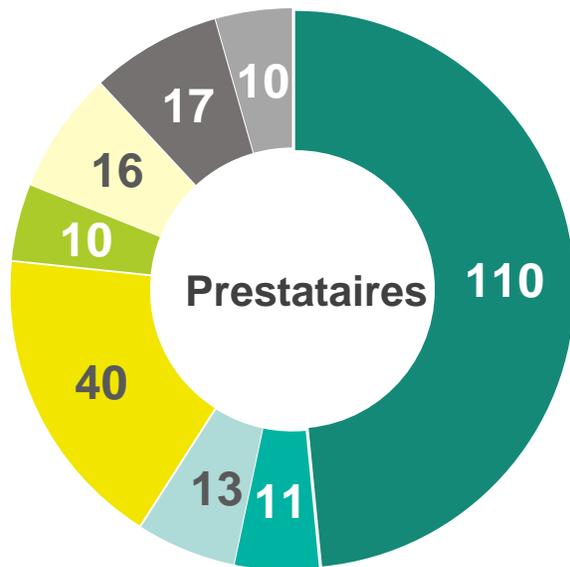
[ÉLÉMENTS DE METHODE]

TYPOLOGIE DES ENTREPRISES

- > Les entreprises ici analysées peuvent avoir classiquement leur siège implanté dans la région des Pays de la Loire et comprendre un ou plusieurs établissements régionaux.
- > Elles peuvent également avoir un siège régional, des établissements régionaux mais également des établissements extrarégionaux (en Bretagne par exemple ou ailleurs). Ces derniers sont exclus du périmètre d'analyse de ce rapport.
- > Dernière configuration, des établissements implantés dans la région peuvent être liés à un siège extra régional. Le ou les établissements implantés dans la région des Pays de la Loire ne constituent pas une entreprise au sens juridique. Ils sont cependant ici assimilés à une pseudo entreprise avec un « siège régional » sélectionné pour être le plus grand des établissements de la région de cette entreprise extra régionale.

[PÉRIMÈTRE RÉGIONAL]

> Profil des unités répondantes, selon le territoire



- Nantes Métropole
- Carene
- Reste du département de la Loire Atlantique
- Département de Maine-et-Loire
- Département de la Mayenne
- Département de la Sarthe
- Agglomération de la Roche-sur-Yon
- Reste du département de la Vendée



On peut estimer que l'agglomération de la Roche-sur-Yon représente **19% des établissements départementaux employant des salariés du numérique** (2% des établissements régionaux).

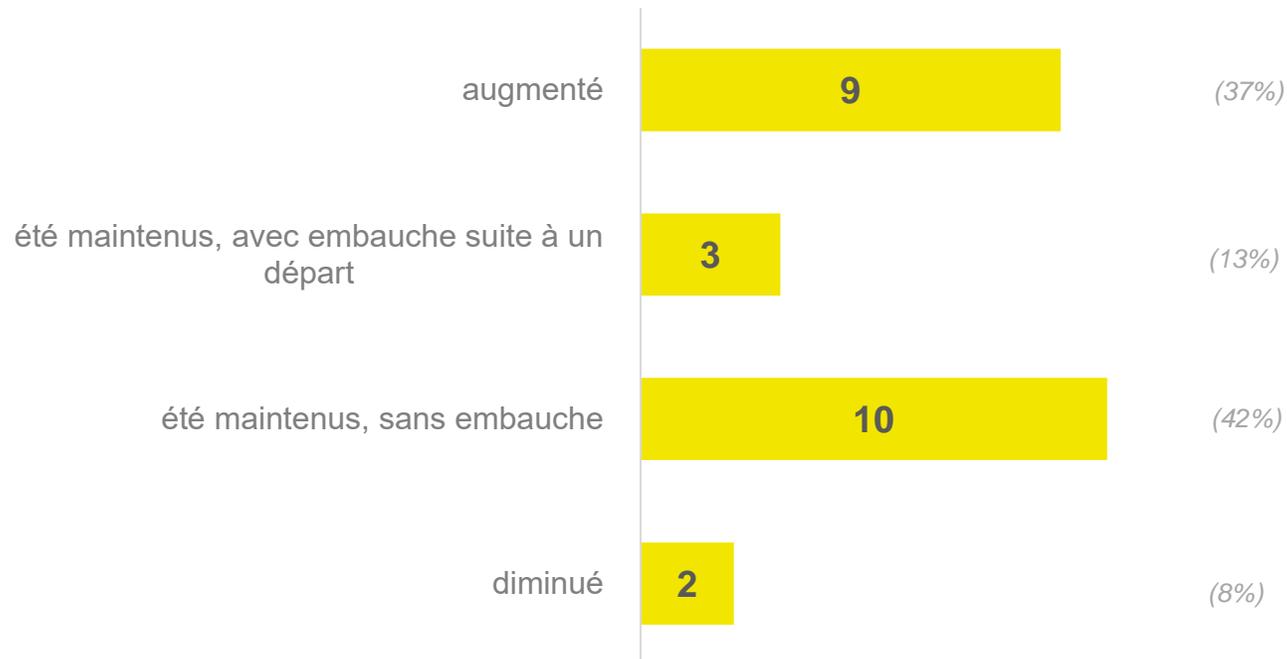
[RÉSULTATS SPÉCIFIQUES AU TERRITOIRE DE LA ROCHE SUR YON]

- > Pour le territoire de la Roche-sur-Yon Agglomération, **24 réponses ont été collectées** (15 prestataires et 9 entreprises utilisatrices), **14 concernant des entreprises principalement implantées sur son territoire et 10 concernant des sièges implantés en dehors mais avec des établissements yonnais.**
- > Ces 24 questionnaires représentent 8% des réponses régionales, signe d'un **bon taux de participation** (la Roche-sur-Yon Agglomération représentant 2% des établissements).
- > Il apparaît cependant plus que **difficile de produire des analyses statistiques sur la base de 24 réponses.** On se propose alors de ne produire que **quelques résultats, sans pondération et agrégeant les prestataires et les utilisatrices**, résultats ne visant pas à être statistiquement représentatifs.
- > Les résultats sont présentés principalement en nombre de réponses et à titre de facilitation de la lecture en pourcentage (base 24 réponses non pondérées, sur-représentant les prestataires).

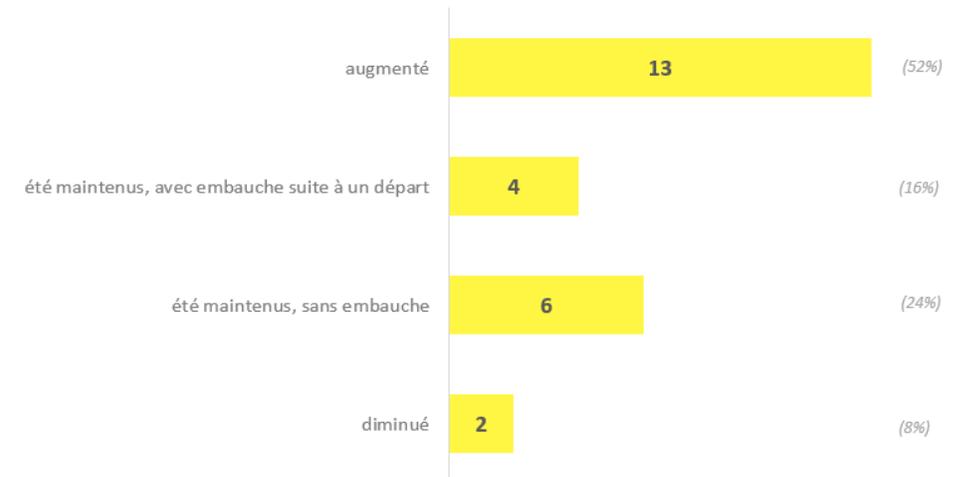
< Recrutements des 12 derniers mois >

> Sur les 12 derniers mois, les effectifs numériques au sein de votre organisation ont plutôt ...

Réponses 2020



Rappel réponses 2019 (base 25 répondants)



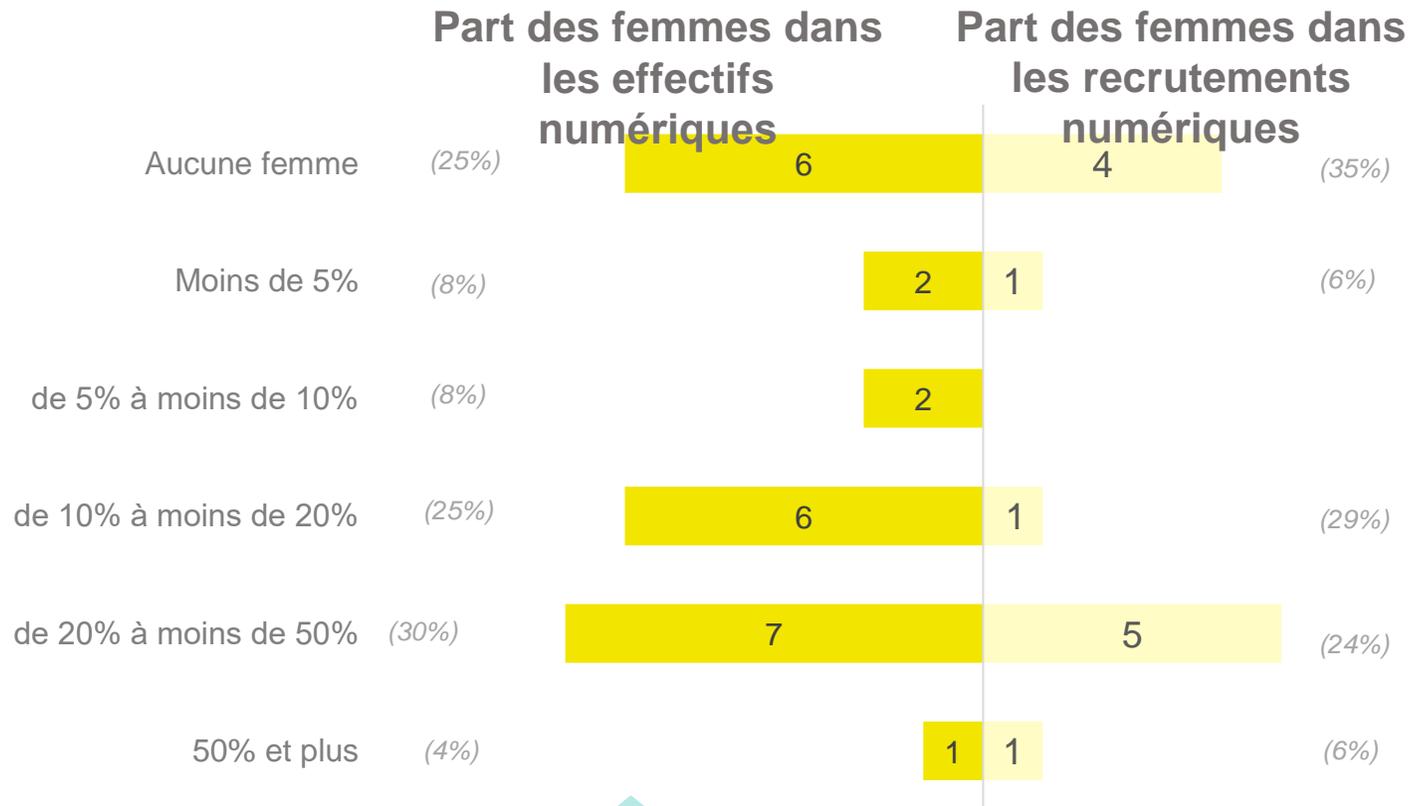
Sur la base de ces 24 établissements, 12 ont procédé à des recrutements pour un cumul de **40 recrutements numériques** soit un **taux de recrutement** ⁽¹⁾ **de 13%**.

En 2019, ce taux avait été estimé selon la même méthode de 23%.

33% des personnes recrutées résidaient préalablement dans le département.

(1) Embauches du numérique rapportées aux effectifs totaux du numérique (ensemble des entreprises, avec ou sans recrutement)

< Place des femmes >



Lecture : Parmi les 24 établissements pris en compte, 7 emploient de 20% à 50% de femmes parmi leurs effectifs numériques

Sur la base des 24 établissements, on peut estimer que les femmes représentent 18% des effectifs du numérique (17% en 2019)

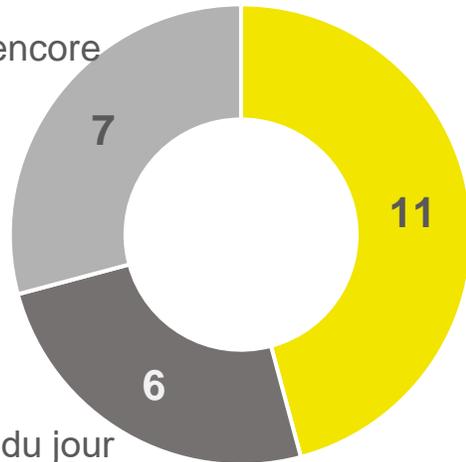
Pour les 12 établissements ayant recruté, on a pu observer que les femmes constituaient 22% des recrutements (7% en 2019).

< Formation >

> Prévoyez-vous des formations pour vos collaborateurs dédiés au numérique dans les 12 prochains mois ?

Réponses 2020

(29%) Vous ne savez pas encore

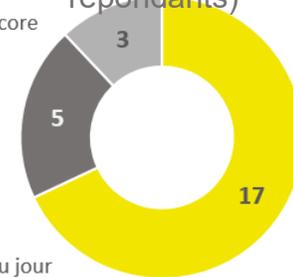


Oui, c'est prévu (46%)

(25%) Non, ce n'est pas à l'ordre du jour

Rappel réponses 2019 (base 25 répondants)

(12%) Vous ne savez pas encore



Oui, c'est prévu (68%)

(20%) Non, ce n'est pas à l'ordre du jour

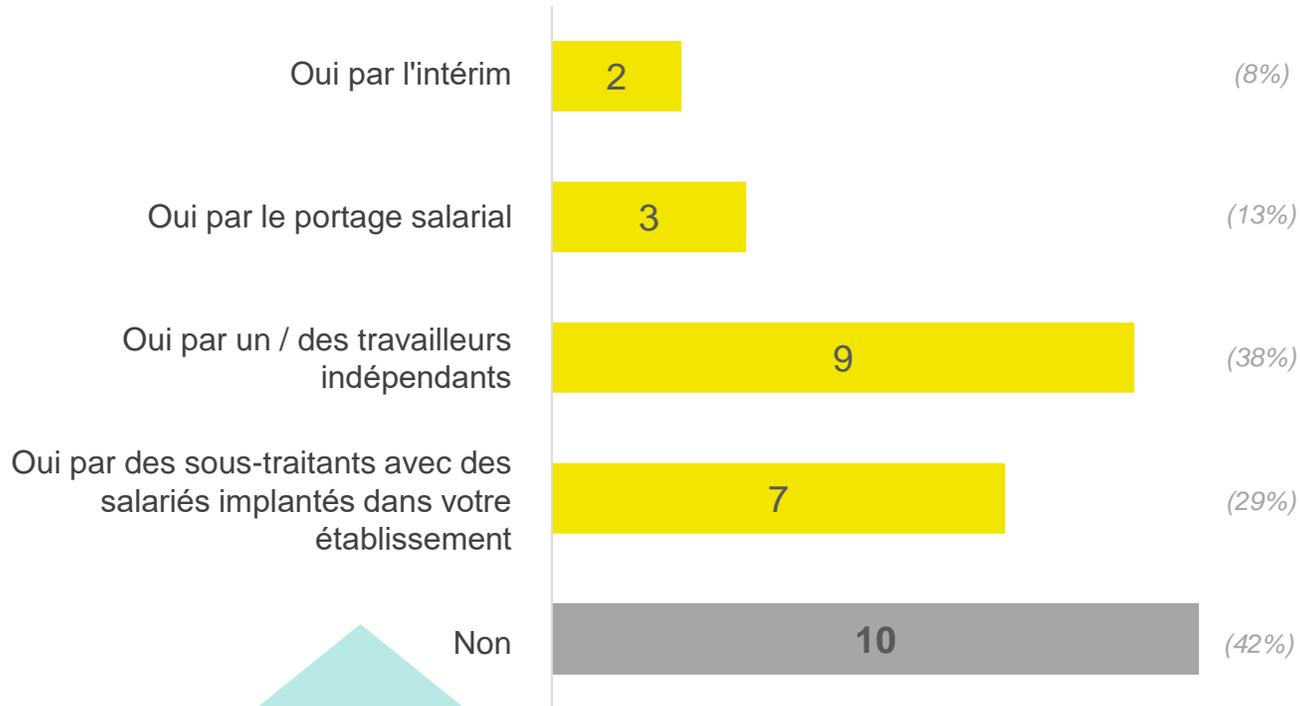
< Effectifs du numérique >

> Recours à des ressources extérieures

Pour vos projets numériques, avez-vous eu recours à des ressources extérieures au cours des 12 derniers mois, personnes travaillant au sein de votre établissement ? (plusieurs réponses possibles)

Base : 24 répondants

Réponses 2020

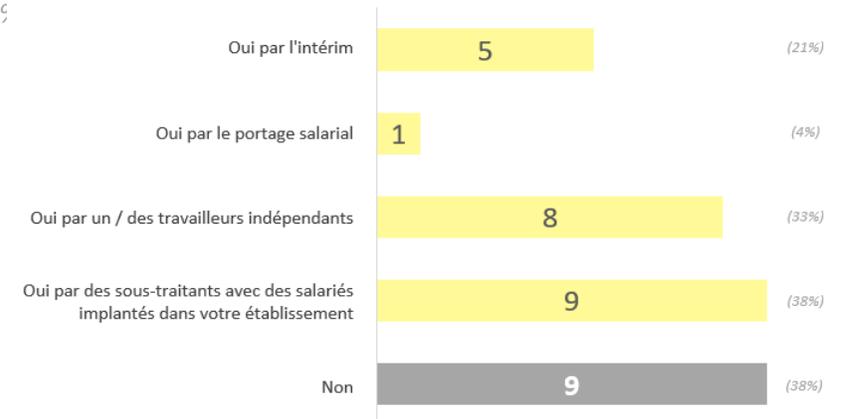


Stabilité du recours à des ressources extérieures entre 2019 et 2020

15

(58%)

Rappel réponses 2019



15

(63%)

< Alternance et stages >

> Employez-vous actuellement ou lors des 12 derniers mois des personnes en alternance (contrat de professionnalisation, apprentissage) ? Avez-vous accueilli des stagiaires lors des 12 derniers mois ?

Contrat de professionnalisation

Contrat d'apprentissage

Stage

Réponses 2020

Oui (38%)

Oui (50%)

Oui (46%)

Non

Non

Non

Rappel réponses 2019

Oui (44%)

Oui (24%)

Oui (40%)

Non

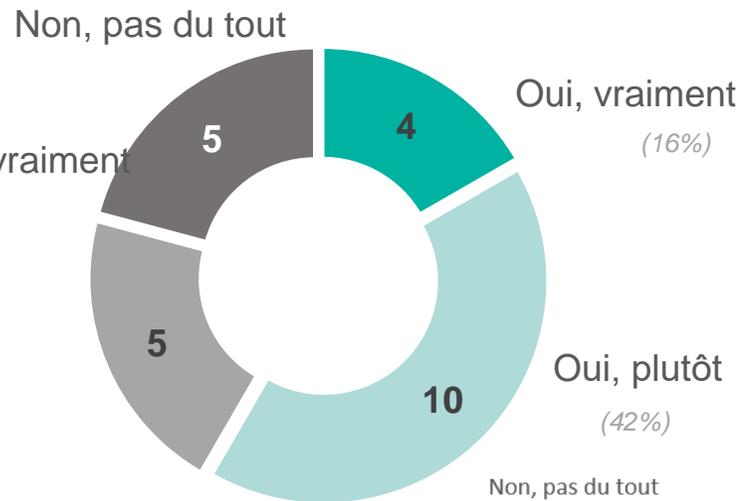
Non

Non

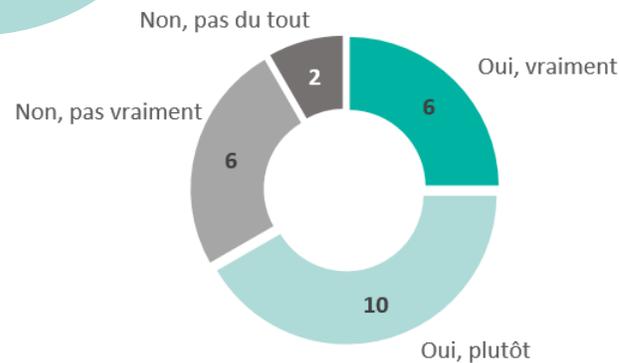
< Tension sur le marché de l'emploi >

> Diriez-vous qu'il y a pénurie de ressources numériques sur votre territoire ?

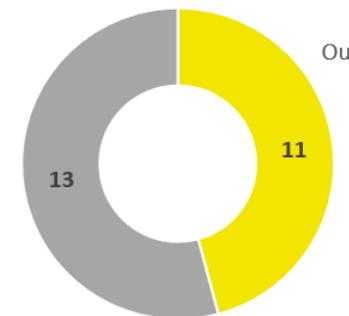
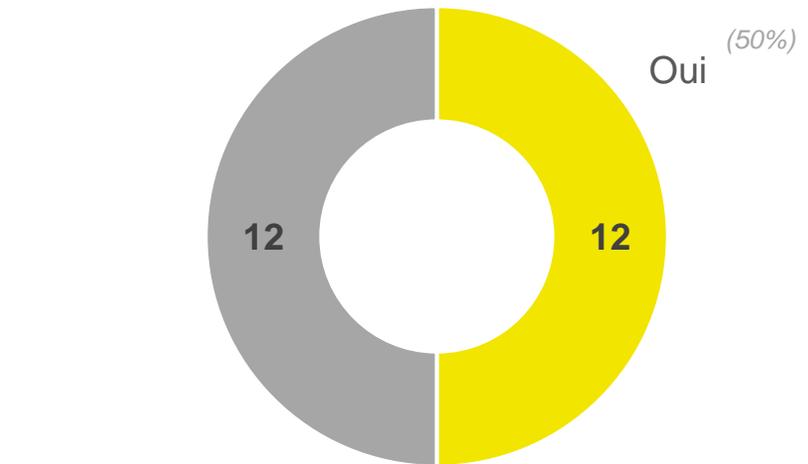
Réponses 2020



Rappel réponses 2019



> Avez-vous actuellement des postes dans les métiers du numérique qui ne sont pas pourvus pour cause de difficultés de recrutements ?



< Futurs recrutements >

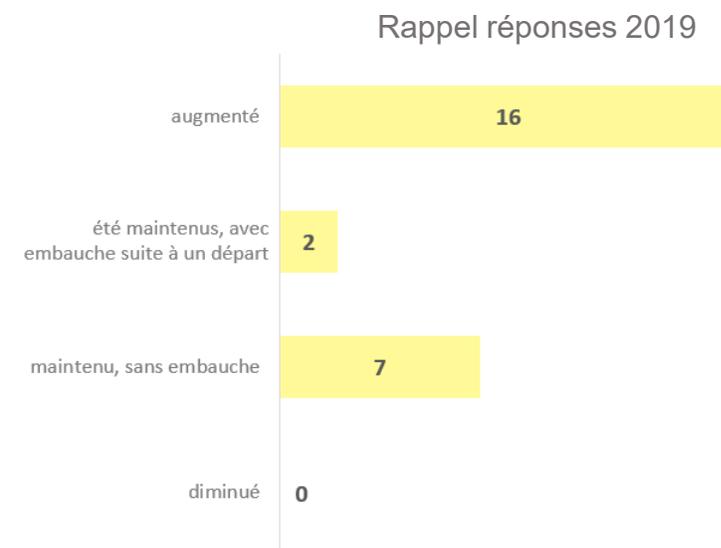
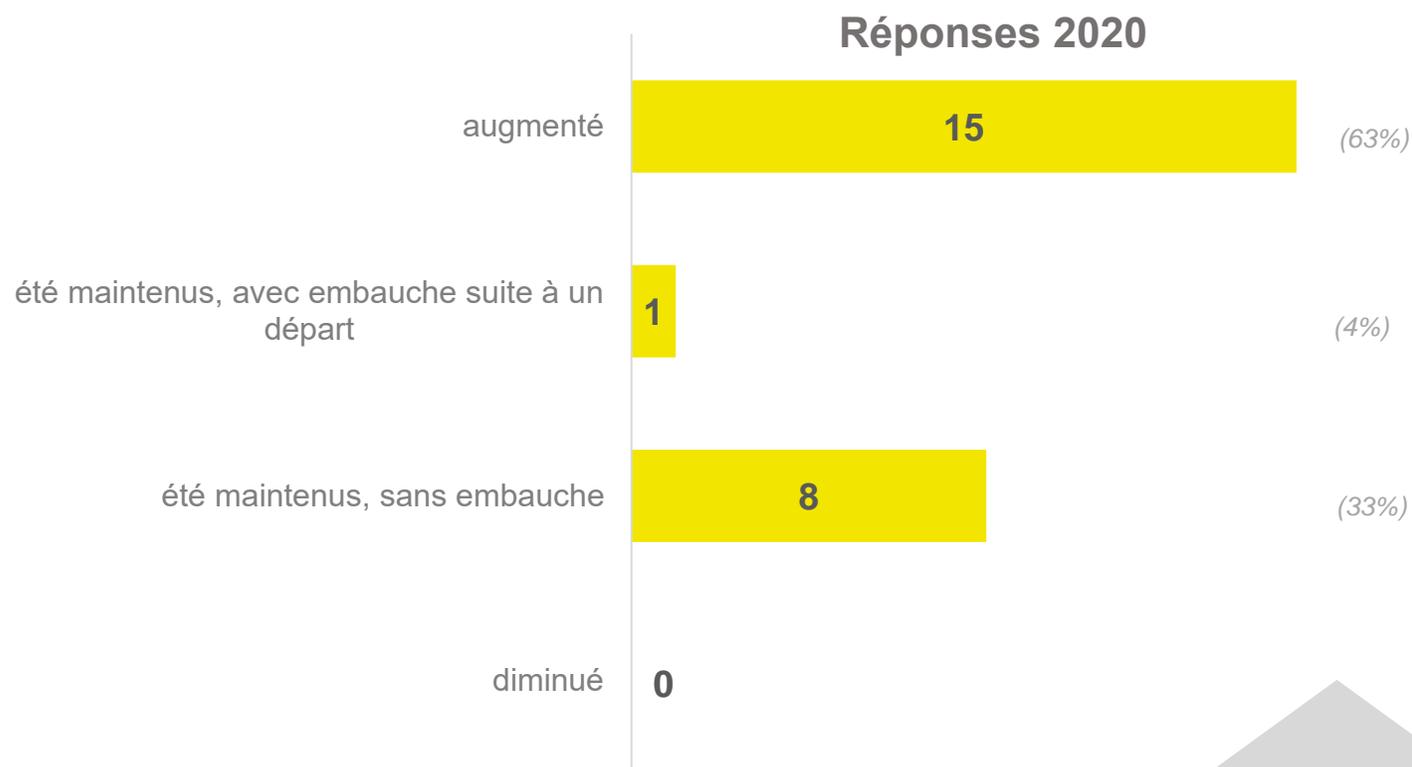
> Lors des 12 prochains mois, la crise sanitaire actuelle va-t-elle modifier vos pratiques de recrutements ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses 2020



< Futurs recrutements >

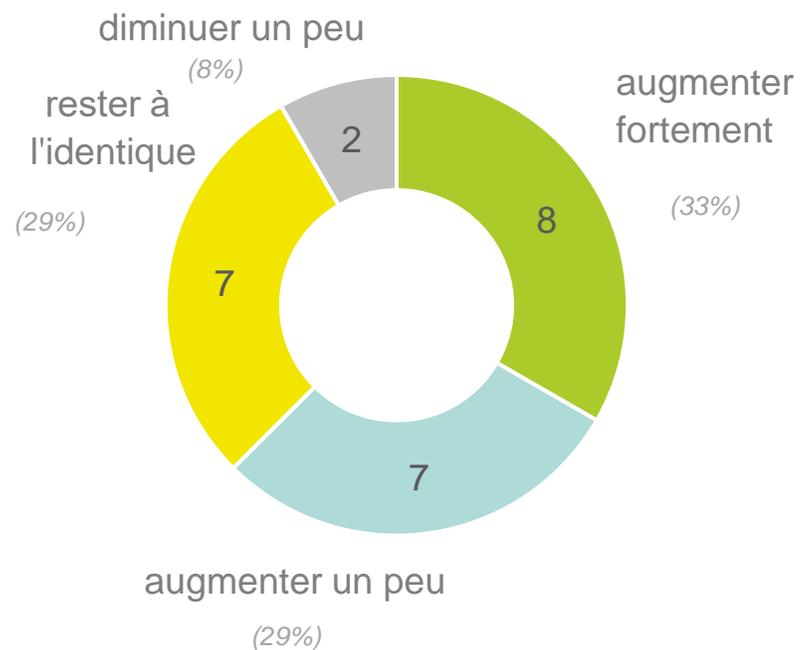
> Sur les 12 prochains mois, les effectifs numériques au sein de votre organisation ont plutôt ...



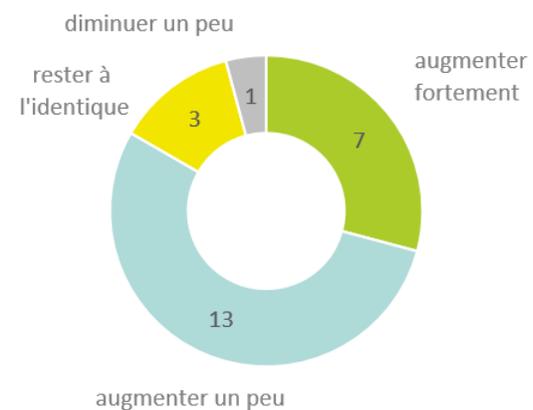
< Futurs recrutements >

> Sur les 3 années à venir, vos effectifs devraient plutôt ...

Réponses 2020



Rappel réponses 2019



En 2020, augmentation des réponses « rester à l'identique » par rapport 2019.

< RSE >

> Globalement, l'impact environnemental et sociétal du numérique est-il un sujet à part entière au sein de votre entreprise ?

